



Une nouvelle équipe pour le conseil municipal des jeunes

en page 4





MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie
90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi et mardi : 13h30-17h30
Mercredi et jeudi : 8h30-12h
et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi : mairie fermée

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Tél. : 03 84 26 07 10
Fax : 03 84 26 60 41
contact@cravanche.fr
www.mairie-cravanche.fr

MÉDIATHÈQUE

Mercredi :
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi :
de 16h à 18h

**CRAVANCHE
LE MAG'**
Bulletin municipal
d'informations
FÉVRIER 2026, N°20

Directeur de la publication : Renaud Veber
Responsable de la direction : Anne-Claude Truong
Comité de rédaction : Anne-Claude Truong,
élus de Cravanche
Photos : élus de Cravanche, club du Bois Joli,
Odile Gendrin, Florence Portebois, Grand Belfort,
Archives Municipales de Belfort.
Conception & mise en page : Christophe Patrix
Tirages : 1000 exemplaires
Dépôt légal : février 2026 ISSN 3098-064X



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

■ Élection du nouveau CMJ | p. 4

ENFANCE ET JEUNESSE

■ Ateliers à l'école élémentaire | p. 5
■ L'école termine l'année en fête

VIE DE LA COMMUNE

■ Remise de diplômes à l'École de Production | p. 6

CÉRÉMONIES

■ Commémoration du 11 novembre 1918 | p. 7
■ Voeux du maire

PORTRAIT

■ Henri Garnier, caricaturiste Cravanchois | p. 8 | 9

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ Visites des centres de compostage et de méthanisation | p. 10 | 11

TRAVAUX

■ Aménagement du square Allende | p. 12 | 13

CIVISME

■ Rappels citoyenneté | p. 13

DÉCORS ET FLEURISSEMENT

■ Décors de Noël | p. 14
■ Remise des prix départementaux villes et villages fleuris

CCAS

■ Remise des colis aux Aînés | p.15

ANIMATIONS

■ Parade givrée | p.15

ASSOCIATIONS

■ Bourse aux jouets | p. 16 | 18
■ Club du Bois Joli
■ Marché de Noël
■ Revivre par le sport

ÉLECTIONS

■ Situation électorale et procurations | p.19

JEUX

■ Mots croisés | p.19

ANNONCES

■ État civil | p. 20
■ Agenda
■ Solution des mots croisés





Édito

**Chères Cravanchoises,
chers Cravanchois,**

Pour cette nouvelle année, je vous adresse du fond du cœur mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Une fois n'est pas coutume, je souhaite débiter cet édit en partageant avec vous des inquiétudes face au contexte national. Vous le savez, votre conseil municipal a la responsabilité de penser et de bâtir l'avenir de notre village, avec comme unique boussole le bien-vivre à Cravanche, de la petite enfance aux aînés. Mais si notre mission est d'agir au plus près de vous, nous ne pouvons ignorer les réalités extérieures, qu'il s'agisse de la situation nationale ou internationale, qui pèsent de plus en plus sur la vie de nos communes et sur notre capacité d'action. L'année écoulée a apporté son cortège de difficultés, avec les crises budgétaire, institutionnelle et politique que traverse l'État, et, dans ce contexte troublé, ce sont à nouveau les élus locaux qui doivent gérer le quotidien des Français dans des conditions dégradées, fragilisant les budgets communaux et compliquant l'accomplissement de notre mission de service public. L'échéance à venir dans quelques semaines sera un moment déterminant pour la vie de nos communes. Sans pouvoir m'étendre sur ce sujet, il est de notre responsabilité de rester pleinement engagés au service de l'intérêt général, quels que soient les aléas nationaux. Soyez assurés que l'équipe municipale poursuit ce travail avec sérieux et détermination, et qu'elle entend l'assumer jusqu'au terme de son mandat.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal. Leur engagement, leur sens du devoir et leur dévouement au service de la population constituent une véritable richesse collective, indispensable à l'intérêt général.

J'adresse également une pensée toute particulière aux associations de notre commune et aux bénévoles qui s'impliquent et donnent de leur temps au sein des structures sportives, culturelles ou caritatives. Vous contribuez largement à l'animation de Cravanche en organisant de nombreuses manifestations, tant pour faire vivre vos clubs que pour offrir le meilleur service possible à vos adhérents. C'est une somme de dévouement, d'énergie et de temps consacrée aux autres : votre action joue un rôle majeur dans la vitalité de notre commune et dans le lien social qui nous rassemble. Bravo enfin à nos nouveaux conseillers municipaux juniors, élus en septembre dernier, qui, depuis leur installation, se montrent présents, impliqués et actifs à nos côtés. Leur participation rappelle combien l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge est essentiel pour préparer l'avenir de notre démocratie locale.

Il est tout aussi évident que la mise en œuvre des décisions municipales ne pourrait se faire sans le concours précieux du personnel communal, que je remercie ici chaleureusement pour le sérieux, la disponibilité et la compétence qu'il met, tout au long de l'année, au service de nos concitoyens. Sans lui, nous ne pourrions pas concrétiser nos projets ni garantir au quotidien la continuité du service public.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026. Belle et heureuse année à Cravanche !

Renaud Veber
Maire de Cravanche

Conseil Municipal des Jeunes

Une nouvelle équipe de conseillers juniors en place pour un mandat de 2 ans.



Le Conseil Municipal des Jeunes pour sa 5^e année d'existence continue à susciter l'intérêt de nos jeunes Cravannois qui n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure et à présenter leur candidature début octobre. Après une session d'élection organisée dans les locaux de l'école élémentaire, 12 conseillers (ères) issu(e)s des classes de CE2, CM1 et CM2 ont été élus par leurs camarades. Ils ont ensuite été accueillis en mairie par l'ensemble des élus en charge du CMJ ainsi que par Monsieur le Maire pour leur

tout premier conseil municipal. L'objectif principal de cette rencontre était d'élire leur nouvelle maire des jeunes (Olivia Modolo) ainsi que son adjoint (Nolan Devaux). La nouvelle équipe a déjà fait preuve de beaucoup de dynamisme et de créativité en construisant une feuille de route riche et variée autour de thèmes tels que la rénovation de la boîte à livres, les échanges avec nos aînés, l'écologie ou encore la sécurité routière... Nous leur souhaitons le meilleur dans la réalisation de beaux projets qui semblent leur tenir à cœur.

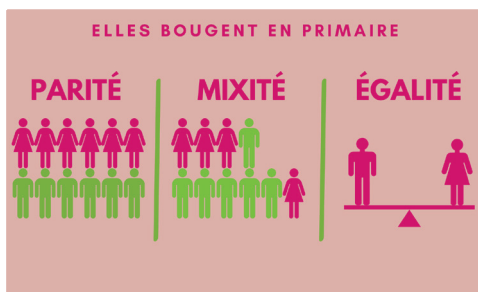


Ateliers à l'école élémentaire Jean de la Fontaine

en partenariat avec l'association «Elles bougent»

Une équipe de représentantes de l'association «Elles bougent» est intervenue le 21 novembre afin d'animer plusieurs ateliers avec les enfants.

À travers des activités ludiques (quizz, jeux, construction de Lego), un dialogue riche a pu être établi avec pour objectif principal de déconstruire les stéréotypes de genre liés aux métiers scientifiques et techniques. Lors de ces ateliers, les enfants ont été particulièrement sensibilisés à la diversité des métiers, ce qui a permis de stimuler la curiosité des filles comme des garçons pour les sciences et la technologie. La prochaine étape du programme consistera à emmener les enfants visiter une entreprise industrielle ou une école orientée vers les métiers techniques.



L'école termine l'année en fête



Un repas de Noël a clos cette année 2025 pour les enfants de l'école Jean de La Fontaine.



Jeudi 18 décembre, l'équipe d'animation et la cuisine d'Uzel ont mis les bouchées doubles pour préparer un moment joyeux et festif aux enfants inscrits à la restauration scolaire ce jour là. Tables décorées, menu de circonstance (mousse de canard, poulet aux marrons et purée de patates douces, bûche aux trois chocolats) et petits chocolats distribués par Monsieur le Maire ont ravi les petits comme les plus grands.

Le lendemain, ce fut la visite à l'école du Père Noël accompagné de ses lutins. Tous les élèves de maternelle et primaire se virent offrir des livres, des stylos et des papillotes. Les généreux donateurs ont été accueillis avec de belles chansons, de nombreux dessins et beaucoup de sourires.



Diplômes avec mention à l'École de Production

« Je ne suis pas architecte, je ne suis pas ingénieur, je suis un homme d'usine » disait Jean Prouvé. Entré en apprentissage à 16 ans, ce célèbre architecte et designer nancéen du 20^e siècle a été choisi pour nommer la première promotion de l'École de Production.

Un exemple pour ces élèves de l'école dont cinq d'entre eux ont reçu leur diplôme avec mention de CAP métallier le 24 novembre, en présence de Philippe Comont, directeur, Jean-Philippe Kohler, président, de leurs enseignants et de leurs parents.

Ont été mis à l'honneur :

- Aubin STABILE (Très bien)
- Tom GUYOT et Enzo VIGOUREUX (Bien)
- Thomas GIRARDEY et Hatem SEGHIR (Assez bien)

L'École de Production, située dans notre commune, 11 rue Marcel Pangon, fonctionne aussi comme une entreprise, avec des semaines de 35 heures.

Cours théoriques, beaucoup de pratique, 14 semaines de stages en entreprises, cette formation professionnelle en chaudronnerie et métallerie est proposée aux jeunes de plus de 15 ans.

Ces derniers, parallèlement aux cours de CAP, réalisent des travaux sur commandes pour des clients, dont des particuliers qui peuvent leur soumettre leurs besoins tels que barrières, rampes, barbecues, équipements d'ateliers... Lors de l'examen, ils doivent présenter à l'oral un chef d'œuvre sur lequel ils auront travaillé durant ces deux ans. Parler de ce projet, l'expliquer devant un jury, permet de développer une aisance utile dans la vie professionnelle.

Nous félicitons les cinq lauréats qui poursuivent, pour quatre d'entre eux, leurs cursus soit au lycée en vue d'un bac professionnel soit en centre d'apprentissage (CFAI à Exincourt)



Réalisation d'un élève

Commémoration du 107^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918



Les cérémonies patriotiques obéissent à un protocole rigoureux que notre commune a ainsi respecté en ce jour, en présence de nombreux Cravannois :

- Ouverture de la cérémonie
- Levée des couleurs
- Lecture du message national par le maire
- Dépôt de gerbe au monument aux morts
- Appel aux morts
- Minute de silence pendant que s'inclinent les drapeaux
- Hymne national
- Clôture de la cérémonie

Un dépôt de gerbe a été effectué par le maire Renaud Veber accompagné d'Olivia Modolo, maire du conseil municipal des jeunes. Jean-Bernard Braun, représentant les membres de la légion d'honneur du département et Joëlle Morel, représentante de l'UNADIF-FNDIR ont ensuite fait de même.

Cette association était aussi représentée par Cylan, jeune porte-drapeau qui officiait aux côtés de Roland Heidet et Christophe Charpy, alors qu'Alain Girardey gérait la levée des couleurs. Toujours présents lors des cérémonies patriotiques, les élèves de l'école Jean de la Fontaine ont à leur tour rendu hommage aux morts aux combats. Il s'agissait cette année des enfants des classes de CP-CE1-CE2 de Mesdames Personeni, Zbinden et Saunier.

Nos défenseurs des Commandos d'Afrique ont été également honorés par un dépôt de gerbe par M. Bedaine, assisté de Nolan Devaux, 1^{er} adjoint au CMJ, au pied de leur monument. Puis le temps du recueillement a laissé place au temps du partage pour le verre de l'amitié à la Cravannoise.

Vœux du maire

Mardi 6 janvier, les Cravannois étaient invités par le maire Renaud Veber à la salle communale pour sa présentation des vœux à la population.

Étaient présents à cette cérémonie des membres du nouveau conseil municipal des jeunes, le président du département Florian Bouquet, le directeur de cabinet du préfet Maxime Gutzwiller, le directeur départemental de la police nationale Gaël Le Pense-Perverne et la conseillère régionale Muriel Ternant.

En cette période de réserve électorale où toute communication municipale est particulièrement encadrée, le maire ne fit aucun bilan de la gestion de la commune ni des réalisations passées et en cours.

Il s'attarda davantage sur l'importance des associations et en remercia les bénévoles pour leur implication dans la vie cravannoise. Il remercia également les différents services de la commune et toutes celles et ceux qui oeuvrent à ses côtés. Le nouveau conseil municipal des jeunes fut félicité pour son



engagement et les idées qu'il désire concrétiser pour le bien vivre dans Cravanche.

Puis le moment convivial attendu par tous, autour des gourmandises fournies par Culture Food et la boulangerie Collédani, permit de se retrouver, parler avec les élus et profiter d'une soirée chaleureuse au coeur de la froidure hivernale.

Henri Amédée Garnier, un caricaturiste Cravanchois

S'il était enfant à cette époque, Régis Laclef se souvient un peu de cet homme aux lunettes à fine monture, né à Cravanche le 19 octobre 1901. Il le voyait rendre visite à la famille Loichot en haut de la rue de la Petite Brasserie. Il le savait aussi assidu aux séances de cinéma dans la grande salle du Café des Grottes, à l'angle des rues Aristide Briand et Frossard.



Henri GARNIER. Le balayeur, Mattler | Archives Municipales de Belfort



Henri GARNIER. Roger COMTE, l'illuminé | Archives Municipales de Belfort

Ainsi, Henri Garnier aurait pu tomber dans l'oubli sans son coup de crayon incisif. Élève à l'école normale de 1917 à 1920, il est instituteur à Beaucourt avant de faire son service militaire. À son retour en 1923, il enseigne à Rougegoutte puis à l'école de garçons faubourg de Montbéliard (actuellement école Victor Hugo) de 1924 jusqu'à sa retraite en 1959. Il se retire alors dans son village natal et occupe la maison, actuellement 12 rue des Commandos d'Afrique, juste à côté du magasin de vélos Burchi, bien connu de tous les cyclistes belfortains de l'époque.

Il a tout le loisir de profiter de la vie de sa commune et de se consacrer à son art, la peinture et surtout la caricature. En hommage aux fondateurs de la Cravanchoise, il croque leurs traits pour illustrer les programmes des festivités communales.

Mais sa notoriété s'affranchit des frontières cravanchaises et des personnalités belfortaines sont également immortalisées par son crayon comme «Maestro Ciapolino», chef de la Lyre Belfortaine ou le peintre Roger Comte.



Henri GARNIER. Marius | Archives Municipales de Belfort

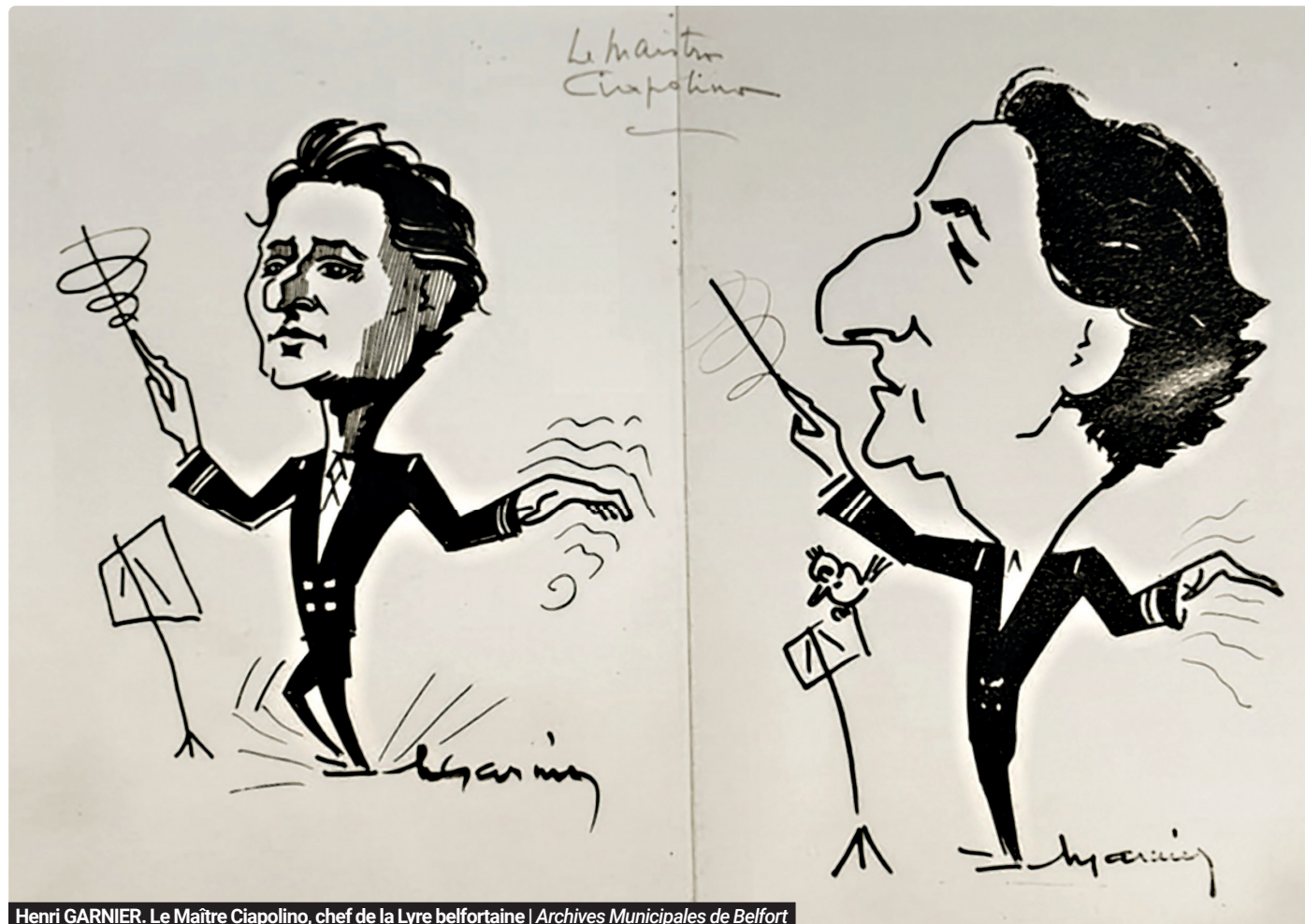
Monsieur GARNIER Henri
instituteur à Belfort
à Monsieur l'Inspecteur de
l'Enseignement primaire à Belfort

J'atteste avoir pris connaissance
des instructions relatives à l'ouverture
d'un nouveau délai pour la validation
des services antérieurs à la titularisation

Belfort le 16 juin 1953

Garnier

Henri Garnier est décédé à Cravanche le 28 juillet 1970 mais il est toujours présent par ses œuvres, en partie entreposées aux Archives Municipales de Belfort. Nous remercions sincèrement ces dernières pour nous autoriser à publier ces documents. Merci également à Monsieur Régis Laclef qui a volontiers accepté de partager quelques souvenirs de jeunesse.



Henri GARNIER. Le Maître Ciapolino, chef de la Lyre belfortaine | Archives Municipales de Belfort

Traitements des déchets verts et des bio-déchets

En novembre 2025, les élus du Grand Belfort ont été invités à visiter deux sites de transformation et de recyclage des déchets de la communauté d'agglomération. Mr ADAM, gérant d'Agrivalor, les avait accueillis au centre de compostage d'Hirsingue puis à celui de méthanisation de Ribeauvillé.



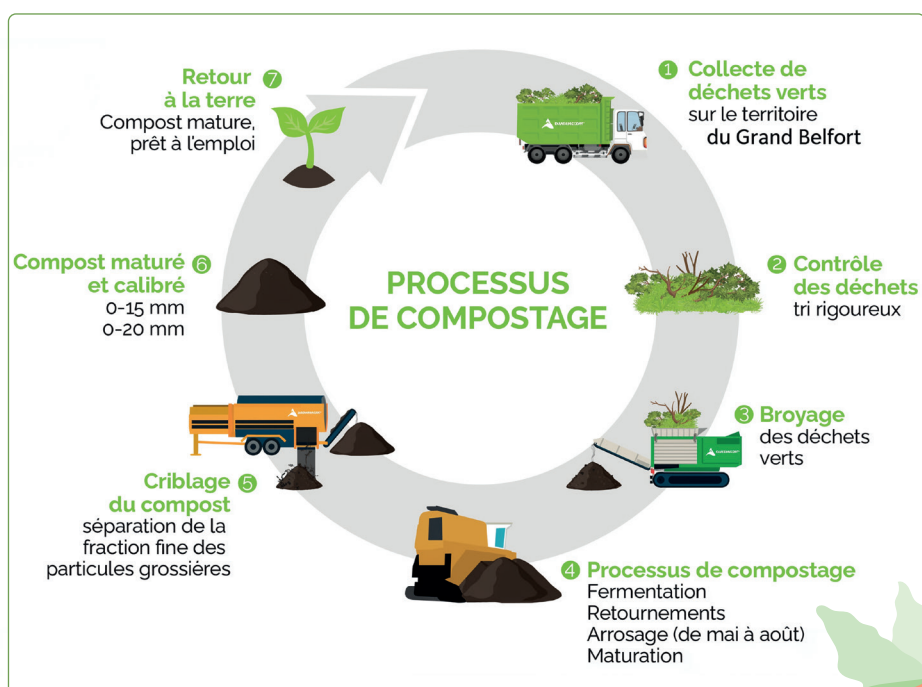
Visite du centre de compostage à Hirsingue mercredi 5 novembre



Les déchets verts déposés dans les bennes et déchetteries du Grand Belfort sont regroupés sur le site de Bessoncourt puis acheminés par camions jusqu'au centre de compostage de Hirsingue. Leur contenu est alors pesé puis commence le processus biologique par lequel ils seront dégradés afin d'être transformés et valorisés en compost.

Ce qui se passe naturellement dans les sous-bois est ici traité de manière accélérée, sous contrôle, en plusieurs phases : tri- broyage - processus compostage - criblage du compost - maturation et calibrage - retour à la terre.

La diversité des déchets verts, feuilles, gazon, branches, troncs, etc, exige un tri préalable avant de passer dans les broyeurs mécaniques pour être mis en fermentation aérobie, c'est à dire en présence de l'oxygène de l'air. Bactéries et champignons, macro et micro-organismes et humidité permettent la décomposition de ces broyats. Le process dure environ 6 mois avant la maturité du compost qui doit être homogène. Certifié par Ecocert, il est alors mis en vente aux collectivités et aux particuliers.



Visite du centre de méthanisation à Ribeauvillé mercredi 12 novembre



Cela fait deux ans que les Cravannois peuvent déposer leurs déchets alimentaires dans les bornes mises à disposition par le Grand Belfort.

Ces conteneurs sont régulièrement relevés, vidés et rincés et les déchets sont transportés à Danjoutin où des camions de la société Agrivalor viennent les récupérer pour les emporter au centre de méthanisation de Ribeauvillé.

Ils seront alors traités pour être transformés en électricité, chaleur, gaz naturel et fertilisants.

La première étape est le déconditionnement afin d'enlever les matériaux indésirables tels que sacs plastiques ou emballages qui ne devraient jamais être jetés dans les bornes.

Du marc de raisin et des restes de céréales sont ajoutés à ces déchets alimentaires afin de favoriser la fermentation. Le biogaz généré alimente des moteurs qui fournissent de l'électricité. La chaleur dégagée permet de chauffer des bâtiments et de l'eau. Un hôtel de Ribeauvillé, le casino Barrière, des fermes et maisons sont ainsi chauffés par ce réseau de chaleur.

Afin d'éviter tout risque de contamination les déchets sont chauffés à 70° pendant une heure puis la température est maintenue à 38° dans les digesteurs.

Les résidus issus de la méthanisation forment le digestat, composé de matières organiques non dégradées et matières minéralisées. Ils peuvent être alors utilisés comme engrais par les agriculteurs environnants.



Ce geste de tri des déchets alimentaires dans les bornes disponibles sur Cravanche permet d'assurer un retour à la terre ainsi que la production d'énergie verte. Cela permet également d'alléger les bacs bruns, en n'envoyant pas à l'incinération ce qui peut devenir un engrais pour le sol. Nous rappelons que bioseaux et sacs kraft sont disponibles en mairie et que seuls ces derniers peuvent être jetés dans les bornes à biodéchets, jamais de sachets en plastique ou en autres matières. Les déchets alimentaires peuvent être également être versés en vrac dans les bornes, grâce à un seau par exemple.

Pour plus d'information rendez-vous sur grandbelfort.fr rubrique déchets

Aménagement du square

Salvador ALLENDÉ (Derrière l'école)

La pose des jeux et du mobilier du square Salvador Allendé (1^{ère} tranche), réalisée par la société EPSL (Lingolsheim), est maintenant terminée. Le site sera engazonné au printemps et est fermé durant cet hiver.



Schéma d'implantation future des jeux et du mobilier au square Allendé

- 1 | Toboggan potager : 0-6 ans
- 2 | Portique corbeille : 3-12 ans
- 3 | Jeu de grimpe cube : 4 - 12 ans
- 4 | Table de pique-nique PMR
- 5 | Table de pique-nique
- 6 | Panneau ludique langue des signes
- 7 | Panneaux d'information
- 8 | Station de renforcement musculaire (futur)



Trois jeux destinés à différentes classes d'âges, un panneau ludique langue des signes, ainsi que deux tables de pique-nique dont une PMR, ont été installés.
Le montant de cette opération est de 38 993 € HT, subventionné à hauteur de 50 % au titre du fond d'aide aux communes (GBCA).

Nota : Par rapport à l'implantation envisagée dans le Mag N°19, la position de certains éléments a été modifiée pour tenir compte des réseaux enterrés à faible profondeur. (fibre optique et éclairage public).

Une station de renforcement musculaire, pour ados, style « street workout », est susceptible d'être installée en 2026.



Civisme



Entretien des trottoirs

Si les trottoirs appartiennent au domaine public, il revient aux habitants d'en assurer l'entretien devant leur domicile. Feuilles mortes, neige et verglas entravent la bonne circulation des piétons, augmentent les dangers de chutes et les victimes

peuvent vous en tenir responsables et porter plainte. (arrêté n°67-2016). Nous rappelons également que jeter des déchets sur la voie publique, de même que ne pas ramasser les déjections de son chien, sont passibles d'amende.

Objets encombrants

Si vous voulez vous débarrasser de gros encombrants mais que vous ne pouvez pas les transporter à la déchetterie, le Grand Belfort propose un service gratuit de collecte au porte à porte. Cela concerne le gros électro-ménager et les gros meubles, matelas, sommiers.

Un rendez-vous vous sera fixé et la collecte se fera en votre présence. En cas de dépôts laissés sur la voie publique en dehors du jour fixé, l'amende encourue peut atteindre 1 500 €.

Veuillez choisir un créneau disponible dans le planning de rendez-vous (formulaire à remplir ci-dessous). La collecte s'effectuera en votre présence sur la partie privative, en bordure du domaine public. La présence d'encombrants sur le domaine public est interdite. Les encombrants doivent être prêts pour l'heure du début du créneau horaire choisi.



Mégots, emballages, canettes, bouts de plastiques ou d'alu...cet inventaire à la Prévert n'est pas poésie mais pollution de notre environnement quand il se retrouve sur la voie publique, les trottoirs, dans les parcs, les forêts, les cours d'eau. Jeter ainsi ses déchets est passible d'amende. De même qu'un dépôt sauvage, les déjections canines sont interdites sur la place publique et sont soumises à verbalisation. Aussi tout propriétaire de chien est tenu de les ramasser pour les jeter ensuite dans sa poubelle tous déchets.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez le Grand Belfort au 03 84 90 11 71 et grandbelfort.fr/dechets



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h | 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h | 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Décor de Noël 2025



La tradition à laquelle la commune est particulièrement attachée pour les fêtes de fin d'année est la mise en place des décors de Noël. Ils en ornent les lieux choisis pour les décorations saisonnières et sont appréciés autant par les enfants que par leurs parents.

Des élus et bénévoles Cravannois y ont travaillé depuis début septembre puis les ont mis en place fin novembre. Aux ateliers, les uns ont découpé les animaux puis les ont peints et accrochés dans les structures des « sapins de bois blanc » devant la mairie ; la cabane « pain d'épices » a été également restaurée. Les autres ont transformé les poupées russes des anciens décors en bonshommes de neige puis les ont installés devant les sapins place Yves Druet, place Berly et à l'entrée du village. Recyclage d'anciens éléments, création de nouveaux, l'équipe a donné vie à tout ce petit monde hivernal. La commune remercie les membres de la commission qui se sont investis pour la réalisation de ces décors. Nous remercions également les services techniques pour leur disponibilité et leur aide. En ce qui concerne le concours des « décors de Noël », organisé comme chaque année en décembre, les résultats ont été diffusés aux participants lors de la cérémonie de remise des récompenses à la Cravannoise, le 6 février 2026. Les dates d'impression de votre revue n'en auront pas permis la parution dans ce numéro.



Villes et Villages Fleuris

Résultat des remises des prix départementaux 2025 des villes et villages fleuris



Le 17 décembre 2025 au Centre chorégraphique National de Bourgogne-Franche-Comté à Belfort, des Cravannois ont été récompensés par le département.

Félicitations aux lauréats !

Fleurissement

1^{er} prix

Daniel WOEHRLE (catégorie maison et jardin)

2^e prix

Julie NAVARRO (maison sans jardin)

2^e prix

Nadine POUGET (immeubles collectifs)

3^e prix

Danièle BAGARD (commerces, chambres d'hôtes, gîtes)

Remise des colis offerts par le CCAS



Mercredi 10 décembre, trois membres du nouveau conseil municipal des jeunes étaient venus prêter main forte pour la remise des colis aux Aînés à la Cravanchoise.

Après s'être présentés aux participants du club du Bois Joli, Eline, Albin et Tobias ont aidé à la gestion et à la distribution des colis auprès des élus et des membres du CCAS. Le choix s'était fixé cette année sur une glacière contenant de quoi faire un repas de fête pour une ou deux personnes. 115 colis pour couples et 95 pour personnes seules ont été distribués ou apportés à domicile pour les Aînés ne pouvant pas se déplacer. Se sont ajoutés également 22 paquets livrés dans les Ehpad et à la résidence Âges et Vie et contenant un drap de bain et quelques chocolats. Le CCAS rappelle qu'il faut être âgé de 70 ans et plus pour bénéficier de cette action, comme pour la participation au voyage et au repas des Aînés, et qu'il est impératif de s'inscrire au préalable.



Animations

Parade givrée

La parade givrée organisée par la commission événements se fit plutôt mouillée ce samedi 6 décembre.



Le goûter sous le préau de l'école élémentaire permit aux petits et grands de prendre de l'énergie avant de parcourir les rues de la commune, sous la protection des gardes-champêtres.

Les trois ânes Ballantine, Toto et Gommelette ouvrirent la marche et le défilé, éclairé par les bâtons lumineux agités par les enfants, fit une première halte devant

les maisons Âges et Vie. Les résidents eurent alors la surprise de la visite de Saint Nicolas à domicile ! Malgré la météo peu favorable, les enfants furent ravis de cet après-midi festif.

Bourse aux jouets



La bourse aux jouets organisée par les Petits Cravanchous a eu lieu samedi 2 novembre à la Cravanchoise.

Une vingtaine de stands exposaient jouets, jeux de société et articles de puériculture. De la peluche aux jeux vidéos, sans oublier livres et Légos, les visiteurs trouvaient de quoi remplir de nouveau les placards, après les avoir vidés. Boissons et crêpes préparées sur place étaient l'occasion de faire ensuite une pause gourmande. Les bénéfices retirés de cette manifestation permettront de financer diverses animations pour les enfants et les familles.

Vous pouvez contacter cette association de parents d'élèves à l'adresse suivante : lespetitscravanchous@gmail.com et consulter leur page Facebook : « les petits Cravanchous ». où vous découvrirez les diverses activités proposées en cours d'année.



Un Club du Bois Joli très dynamique

Samedi 4 octobre, le temps pluvieux se prêtait bien à l'après-midi dansant organisé par le club du Bois Joli. Rythmes anciens et modernes, orchestrés par « Evidence Animation », invitaient les danseurs sur la piste de la Cravanchoise.



Une loterie fit le bonheur de nombreux chanceux et boissons et pâtisseries maison agrémentaient les conversations des soixante-treize participants. Un mois plus tard les adhérents se retrouvaient à l'auberge de la Fourmi, au col du Hundsrück, pour un repas cochonnailles. Puis, pour clore l'année, l'après-midi du 17 décembre se déroula autour d'un goûter de Noël tout en fêtant les anniversaires de Madeleine Daller et des doyens Gilles Dal Santo et Charlotte Bourgeois. Le club du Bois Joli compte actuellement 60 adhérents et son président Frédéric Dusautois a déjà noté sur le calendrier 2026 une sortie fritures en mars et la traditionnelle sortie en juin avant les vacances d'été.

Le marché de Noël en coulisses



Ce week-end du 29 et 30 novembre, la salle de la Cravanchoise abrite le traditionnel marché de Noël de l'association Arts Plastiques.



Accueilli dès l'entrée par des effluves de vin chaud et les pâtisseries concoctées par les membres de l'association gymnastique, le visiteur a rapidement le regard attiré par les ouvrages en patchwork exposés, minutieusement confectionnés par six couturières de l'activité « de fil en aiguille ».

Mais flânant de stand en stand à la recherche de décorations ou de quoi glisser sous le sapin, se doute-t-il de tout ce qui se passe en amont d'une telle manifestation ? Il faut penser à la réservation des places dès le mois de septembre ; octobre verra alors de nombreuses demandes refusées.



La priorité est donnée aux adhérents. Ainsi cette année 13 tables leur ont été réservées contre 12 pour les extérieurs qui se sont acquittés d'une participation de 15€ et 3€ supplémentaires pour l'utilisation de grilles d'exposition. Réseaux sociaux, médias communaux, radio et journaux locaux sont auparavant contactés pour annoncer l'événement, sans oublier les banderoles aux abords de la commune.

Il faut également préparer la tombola, 200 tirages pour ce week-end. Les lots sont offerts par les exposants qui auront consacré un vendredi à les emballer.

Les bénéfices obtenus contribuent à financer certaines activités de l'association comme une sortie, un repas, l'achat de galettes des rois. Une partie est également versée à Cravanche Sans Frontières, invité chaque année.

Quant à la section gymnastique, le produit de la vente de boissons et pâtisseries aidera la rétribution des animatrices salariées. Les objets exposés auront été créés lors des ateliers mais également à domicile, certaines réalisations exigeant de nombreuses heures de travail.

Mais que serait un tel marché sans la présence du père Noël ? Houppelande écarlate et barbe frisée, il se doit d'être présent pour récompenser les enfants, toujours sages.

La réservation de la salle de la Cravanchoise est déjà demandée pour l'année prochaine. Le marché fêtera alors son vingtième anniversaire et l'association Cravanche Arts Plastique ses 35 ans d'existence en 2027.

REVIVRE par le Sport | Les Greffés Sportifs Comtois



Le vendredi 20 octobre 2023, Cravanche est officiellement devenue commune ambassadrice du don d'organes (voir Cravanche le Mag n°14). Le Cravannois Michel Mougin, lui-même greffé du cœur, participe à de nombreuses manifestations dans le but de faire connaître cette association.

L'association a vu le jour en janvier 2011, sous l'impulsion de Michel Mougin, qui a bénéficié d'une greffe du cœur en 1997. Adeptes de la pratique du sport depuis sa prime jeunesse, il voit dans l'activité physique une façon pour la personne greffée de se réapproprier son corps après la greffe.

Mais surtout, il a envie de mener des actions de sensibilisation au don d'organes afin que beaucoup d'autres personnes malades puissent bénéficier également d'une transplantation. Il coopte deux amis greffés, Francis (greffé du foie) et Philippe (greffé du rein) qu'il a rencontrés sur des manifestations sportives, ainsi que son épouse Isabelle, infirmière coordinatrice de prélèvement d'organes et de tissus.

Souhaitant mettre en œuvre plusieurs projets qui leur tenaient à cœur, ils créent ensemble l'association REVIVRE par le Sport « Les Greffés Sportifs Comtois ». Cette association leur donne une identité régionale qui facilite le dialogue avec les partenaires locaux et régionaux pour la mise en œuvre d'actions autour du Don.

Les objectifs sont

- Valoriser le don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse.
- Montrer la réussite de la Greffe
- Inciter les greffés à reprendre une activité sportive après transplantation.
- Aider la recherche.
- Aider les malades et leurs familles qui le souhaitent, avant, pendant et après greffe.
- Rassembler toutes ces personnes autour de manifestations conviviales.
- Mener différentes actions en remerciement aux donneurs et à leurs familles.
- Développer nos actions partout en France pour sensibiliser au don d'organes.

Les adhérents sont : greffés, médecins, infirmières, familles de donneurs, personnes en attente de greffe ou sympathisants. Les Greffés Sportifs Comtois espèrent vivement que d'autres, en particulier des jeunes, les rejoignent pour multiplier les participations sportives dans différentes spécialités. C'est un formidable espoir pour tous ceux qui sont en attente de voir qu'après une greffe, c'est vraiment la vie qui reprend. De même, les familles de donneurs peuvent y trouver un peu de réconfort avec le temps.



REVIVRE par le Sport - Les Greffés Sportifs Comtois

5 Rue Jean Rostand | 90300 CRAVANCHE | 06 13 97 58 83

lesgreffessportifscomtois@gmail.com

Facebook : REVIVRE par le Sport

Site internet : lesgreffessportifscomtois.fr

Élections municipales



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars

Il s'agira de voter pour une liste, sans rayer ni ajouter de noms, ce qui invaliderait votre vote. Munissez-vous de votre carte d'électeur et surtout d'une pièce d'identité physique, cette dernière devant être obligatoirement présentée au bureau de vote. Les pièces d'identité numériques ne sont pas autorisées.

Vérifiez votre situation électorale.

Êtes-vous bien inscrit dans la commune où vous voulez voter ? L'adresse de votre bureau de vote est notée sur votre carte électorale.

Vous pouvez également accéder à ces renseignements via le téléservice > Interroger sa situation électorale.

Vote par procuration.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, une personne de confiance peut le faire à votre place. Le mandataire peut être inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre mais il devra toujours se rendre au bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

1 | Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

2 | Effectuez votre demande de procuration en ligne.

3 | Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

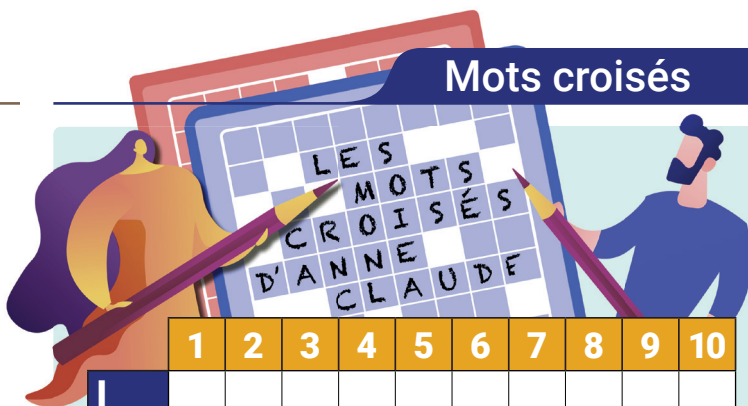
Muni d'une identité numérique certifiée ? Pas besoin de vous déplacer.

4 | Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

En cas de maladie ou d'infirmité grave qui vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander à ce qu'un personnel de police ou de gendarmerie se déplace chez vous pour établir la procuration.

Plus de précisions sur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/comprendre-elections/comment-je-vote>



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

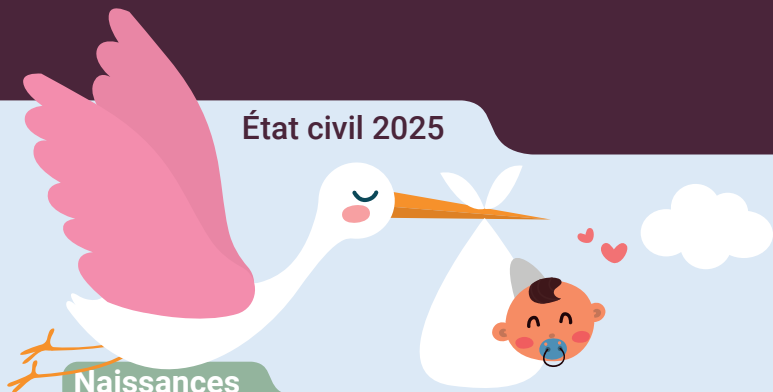
HORISONTALEMENT

- I Art de concevoir des cadrans solaires
- II Ancêtre | Pas les autres
- III Sorte de poêle
- IV Ferme ou soyeux dans une assiette asiatique | Prend des vues
- V Madrés | Appels désordonnés
- VI Bordent l'œil | Célèbre fille de Jane et sœur de Charlotte | Possèdent
- VII Ne reconnaît rien | Fabrique
- VIII Déduit
- IX Apprécié pour ses ponts | Au cœur de la Brie | Canton suisse
- X Ne se sont pas ratées

VERTICALEMENT

- 1 Homme de goût
- 2 Arbre australien dont on tire une huile essentielle | Période
- 3 Ceux de Fabergé sont précieux | Loi du souverain
- 4 Réciproque
- 5 Acclame la véronique | Élément chimique de couleur jaune
- 6 Inédit | Fatiguait à la longue
- 7 Situé | Pronom personnel
- 8 Ordinaire
- 9 Au début | De moins d'importance
- 10 Commune limitrophe de Cravanche | Ville japonaise malmenée

État civil 2025



Naissances

14 mars

Enzo NANA

27 mars

Léonie TULLI

Fille de Benoît TULLI et de DREYFUS Cynthia

19 avril

Anna SEVERIN

Fille de Jérôme SEVERIN et de Florie DEGOULET

3 mai

Irina MICIC

Fille de Marko MICIC et de Emma IRÉNÉE

21 juillet

Iris SIGONEY PAYEN

Fille de Margaux SIGONEY PAYEN

26 juillet

Inaya CRAMBES

Fille de Adrien CRAMBES et de KAJTAZAJ Liridona

23 août

Amélia MARTIN

Fille de Sébastien MARTIN et de Gwladys PFHURTER

1^{er} novembre

Albane GAUTIER

Fille de Joris GAUTIER et de Sandra TÉRÈSE

3 novembre

Capucine CARDOT

Fille de Simon CARDOT et de Idaline GELLÉ

21 novembre

Catalina FERRY

Fille de Christophe FERRY et de Marta DE ALMEIDA VICENTE

11 décembre

Mattia SCHUBETZER

Fils de Nicolas SCHUBETZER et de Carla SANTILLI

Mariages

7 juin :

BOULANGER Clément et DESHAYES Elodie

21 juin :

YILMAZ Emin et SAUVAGEOT Cécilia

28 juin :

GRISOT Gérard et FORESTIER Ginette

6 septembre :

GARCIN Fabien et YAZZOUGH Ghita

Décès

5 janvier

SCHUFT Marie – 77 ans | décédée à Trévenans (90)

20 janvier

DEMARCHE Lucienne veuve JECHOUX – 89 ans | Décédée à Cravanche. (90)

2 février

TUR Marie-France – 68 ans | Décédée à Trévenans (90)

9 février

BRUSINI Philippe – 72 ans | Décédé à Trévenans (90)

19 mars

SERINKAN Havane épouse OYMAK – 49 ans | Décédée à Trévenans (90)

9 avril

SIMONEY Alain – 77 ans | Décédé à Trévenans (90)

24 avril

SEILER Christian – 71 ans | Décédé à Cravanche (90)

3 mai

CHOPARD Denis – 75 ans | Décédé à Bavilliers (90)

6 juillet

PAGET Zélie veuve COUET – 98 ans | Décédée à Cravanche (90)

7 août

GUINCHARD Giselle veuve JEANBLANC – 89 ans | Décédée à Montbéliard (25)

8 septembre

SOLARI Nicole – 78 ans | Décédée à Trévenans (90)

26 octobre

EHRENBogen Violette veuve BLANC – 82 ans | Décédée à Valdoie (90)

3 décembre

HORY Josiane veuve WEISS – 83 ans | Décédée à Cravanche (90)

7 décembre

DESILES Michel – 82 ans | Décédé à Trévenans (90)

15 décembre

FURDERER Marcel – 78 ans | Décédé à Besançon (25)

16 décembre

OLIFIR Lilia – 64 ans | Décédée à Cravanche (90)

Mots croisés : solution

S	E	E	U	I	E	R	I	N	E	X
I	R	U		I	R		I	V	M	XI
E	U	O	T	V	F	E	D		O	IIIA
E	N	I	S	U		E	I	N		IIV
T	N	O		U	O	T		T	O	IV
R	I	C	S		S	E	S	U	R	V
E	M	T	I	F		U	F	O	T	VI
S		E	S	U	E	T	U	V	S	III
S	N	U		E	T	U	E	I	V	II
E	U	O	I	N	O	M	O	N	G	I
10	6	8	7	9	5	4	3	2	1	



Agenda

- **Dimanche 22 février** : loto de la solidarité
- **Samedi 28 février** : repas des Aînés
- **Dimanches 15 et 22 mars** : élections municipales